

État de la Chapelle publique de la paroisse de *Munichaux-Tray*

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....

a) *St Sébastien* a)

2° b) Appartenant à.....

b) *la fabrique* b)

3° c) Autorisées par décret en date du ..

c) *première chapelle* c)
érigée au

d) ou ouvertes au culte à la date du ..

d) *15^e siècle* d)
restaurée

e) ou en service de temps immémorial.

e) *pas autorisation* e)
en 1855.

4° f) Messes célébrées chaque année ...

f) *4 messes* f)
en service de temps

g) — ou chaque mois.

g) *1* g)
immémorial

h) — ou chaque semaine

h) *1* h)

i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?

i) *on y célèbre* i)
la messe et

j) Y fait-on le catéchisme

j) *les vêpres* j)
3 fois chaque année

5° k) Distance en kilomètres de l'église

k) *environ 2* k)
kilomètres 1/2

l) État des chemins

l) *très mauvais* l)
sur un parcours

6° m) Chiffre de la population notablement

m) *de 1500 mètres* m)

plus rapprochée de la chapelle ..

m) *800* m)

n) Y assistant à la messe le dimanche.

n) *environ 400* n)
assistent aux

messes dites à la chapelle.

a)

a)

a)

a)

b)

b)

b)

b)

c)

c)

c)

c)

d)

d)

d)

d)

e)

e)

e)

e)

f)

f)

f)

f)

g)

g)

g)

g)

h)

h)

h)

h)

i)

i)

i)

i)

j)

j)

j)

j)

k)

k)

k)

k)

l)

l)

l)

l)

m)

m)

m)

m)

n)

n)

n)

n)

Observations particulières.

Les habitants de ce quartier populaire de la paroisse de Bouneours-Tréz ont une grande dévotion à leur chapelle paroissiale. D'après la légende, S. Pol Aurélien a vécu un certain temps dans la tourcelle en pierre qui existe encore aujourd'hui contre la chapelle de S. Pol. Les vieillards qui ne peuvent venir à l'église paroissiale, y vont dire leurs prières journalièrement.

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de *Bouneours-Tréz*

QUESTIONNAIRE

	<i>Chapelle domestique érigée dans un appartement</i>
1° Date d'érection. . .	<i>Enfin 1902</i>
2° Nom du propriétaire. . .	<i>L'abbé d'Argy de Contarion</i>
3° Messes célébrées chaque année.	<i>Tous les jours</i>
— ou chaque mois . . .	<i>1</i>
— ou chaque semaine. . .	
4° Indult pontifical.	<i>Je n'en ai pas en communication</i>
— sa date.	<i>Il doit dater du mois de juin 1902</i>
— Est-il au nom du pro- priétaire actuel ? . .	<i>Oui</i>
— A-t-il reçu le visa de l'Évêché ?	<i>Il a dû recevoir le visa de l'Évêché.</i>